

## Les femmes du roman grec entre réalités et représentations

Sophie Couraud-Lalanne

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Couraud-Lalanne Sophie. Les femmes du roman grec entre réalités et représentations. In: Dialogues d'histoire ancienne. Supplément, vol. 18, n°1, 2019. Femmes grecques de l'Orient romain. pp. 221-251;

[https://www.persee.fr/doc/dha\\_2108-1433\\_2019\\_sup\\_18\\_1\\_4828](https://www.persee.fr/doc/dha_2108-1433_2019_sup_18_1_4828)

---

Fichier pdf généré le 20/08/2020

## Résumé

Les romans grecs d'amour et d'aventure présentent l'intérêt de faire une large place aux personnages féminins, héroïnes mais également personnages secondaires et figurantes, dont le nombre semble à première lecture assez fidèle à ce qu'il pouvait être dans les sociétés civiques des provinces orientales de l'Empire. En réalité, une étude précise révèle que ce nombre est moins important qu'il n'y paraît et qu'il renvoie à une représentation de la société grecque qui fait une plus large place aux espaces publics qu'aux espaces privés et aux marges du monde des cités qu'aux sociétés civiques. Apparaît ainsi une sur-représentation des hommes, au niveau individuel et plus encore au niveau collectif. Un recensement des informations disponibles concernant les statuts et les activités des femmes vient donc compléter cette première étude. Les femmes appartenant au milieu des élites aussi bien que les femmes des milieux populaires sont prises en considération. Mais l'un des apports les plus notables du roman grec reste de décrire avec une grande précision le déroulement d'une vie de femme grecque.

## Abstract

Greek novels of love and adventure give a large space to women characters, not only heroines, but also secondary characters and extras. But if their number may appear similar to what it really was in civic societies of the Eastern Roman Empire, a methodical study reveals that this number is underestimated and that it reflects a representation of Greek society which increases the role of public spaces at the expense of private spaces, as well as the place of margins in the world of the Greek cities compared with civic societies. By the same token men are over-represented, on an individual level but even more when groups are considered. To gather information about the status and activities of women is a second step. Elite women as well as women belonging to the working-class are considered. But one of the major interests of the Greek novels remains the accurate description of the cycle of a woman's life.

## LES FEMMES DU ROMAN GREC ENTRE RÉALITÉS ET REPRÉSENTATIONS

Sophie LALANNE

Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne – ANHIMA UMR 8210

sophie.lalanne@univ-paris1.fr

L'un des intérêts que peuvent présenter aux yeux des historiens les romans grecs d'amour et d'aventure est qu'ils comptent un nombre très important de personnages, notamment de femmes, de tous âges et de toutes conditions. En effet, qu'il s'agisse de figures individuelles ou de groupes, le sexe et l'âge des personnages sont presque toujours précisés par les romanciers et il n'y a guère que chez Achille Tatius que l'on rencontre des *anthropoi* : ce sont d'ailleurs immanquablement des hommes, dont l'identité est considérée comme négligeable par le héros-narrateur, Clitophon – il s'agit d'un serviteur, d'un traître, de bouviers. Les romans de langue grecque donnent ainsi l'impression générale d'une peinture des sociétés civiques et villageoises qui prend en compte la diversité de leur composition, et notamment leur caractère mixte. Ces textes offrent donc à l'analyse une richesse documentaire sans équivalent pour la période et peuvent être comparés aux comédies d'Aristophane pour notre connaissance de l'Athènes de la fin du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C. ou à celles de Ménandre pour celle de l'Athènes de la fin du IV<sup>e</sup>. La vie quotidienne y est peinte, comme dans la comédie, d'une manière assez réaliste, quoique parcellaire et à travers le prisme d'une écriture particulière qui se joue des règles du genre<sup>1</sup>. De même que la comédie plante le décor d'une cité proche de la cité réelle mais retravaillée par la verve comique, de même le roman grec situe son action dans un vaste espace parsemé de cités qui est parfois celui de la « mare aux grenouilles » de Platon, mais plus souvent encore, celui d'un *mare nostrum* dominé par une puissance invisible, Rome.

---

<sup>1</sup> Loraux 1981a sur « l'acropole comique » et Brethes 2007 sur les aspects comiques du roman grec et les distorsions que ceux-ci occasionnent. Cela ne signifie évidemment pas que la comédie soit la seule source d'inspiration des romanciers.

Certes, l'univers dépeint par le roman est un univers de représentations où, dans le cas des romans qui situent leur intrigue à l'époque classique (*Callirhoé* de Chariton et *Les Éthiopiennes* d'Héliodore), se mêlent à des reflets de la réalité contemporaine des éléments de connaissance issus d'une culture érudite, souvent livresque. Il a été relevé à plusieurs reprises que les éléments d'intertextualité et les jeux de références culturelles jouaient un rôle important dans l'écriture de ces textes. Le débat est plus ardu encore en ce qui concerne les intrigues et les actions des personnages. Nul ne peut affirmer que tel ou tel élément narratif a pu être préféré à un autre par un romancier pour des raisons relevant de la création littéraire ou de la vraisemblance historique.

Nous pouvons néanmoins tirer profit du fait que les romanciers s'inspirent pour une grande part, même si celle-ci est impossible à évaluer avec exactitude, du monde dans lequel ils vivent et évoluent. De fait, les cinq romans, rédigés très probablement entre le milieu du I<sup>er</sup> ou le début du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. et le milieu du III<sup>e</sup> siècle après J.-C. (ou peut-être le début du IV<sup>e</sup>), dans diverses provinces de l'Orient romain (l'Asie, l'Égypte, la Syrie), constituent un ensemble cohérent et relativement homogène. Ce qui fait leur unité est, d'un côté, la langue grecque et l'univers culturel qu'ils partagent avec toute la littérature grecque d'époque impériale, d'un autre côté, une intrigue commune et propre au genre romanesque, fondée sur la rencontre amoureuse et la séparation d'un jeune homme et d'une jeune fille qui se retrouveront unis au terme d'un long voyage maritime semé d'embûches à travers l'Orient méditerranéen. À l'intérieur de ce *corpus*, une peinture de la société nous est présentée qui donne aux femmes une place suffisamment importante pour avoir attiré l'attention de certains spécialistes de la littérature romanesque et de l'histoire sociale et culturelle. L'originalité de ces œuvres littéraires est qu'elles donnent aux héroïnes le même rang qu'aux héros et qu'elles placent l'amour conjugal et hétérosexuel au cœur de leur univers<sup>2</sup>. Les couples de noms donnés en titres à ces romans par une tradition philologique postérieure à l'Antiquité (*Habrocomès et Anthia*, *Daphnis et Chloé*, *Leucippé et Clitophon*) témoignent à leur façon de la perception par leurs lecteurs de cette nouveauté radicale. Quant aux romans *Callirhoé* et *Les Éthiopiennes*, ils consacrent indéniablement le primat de l'héroïne sur son homologue masculin. Aussi bien Chariclée que Callirhoé sont issues d'une famille d'un rang social supérieur à celui de Théagène et Chairéas, et Chariton déclare clairement, à la fin de son roman, avoir raconté les aventures de Callirhoé<sup>3</sup> :

Τοσάδε περὶ Καλλιρρόης συνέγραψα.

Voilà l'histoire de Callirhoé, telle que je l'ai écrite.

<sup>2</sup> Konstan 1994.

<sup>3</sup> Chariton, *Callirhoé*, VIII, 8, 16, trad. personnelle.

Il restera à préciser le statut de ces êtres sociaux à mi-chemin entre réalités et représentations. L'étude devra ne pas se focaliser sur les héroïnes qui, en tant que protagonistes de l'action et en tant que membres des familles les plus éminentes de leur cité, concentrent généralement sur leur personne la plus grande part d'idéalisation, mais porter aussi sur les femmes qui jouent un rôle secondaire ou apparaissent comme de simples figurantes dans l'action, et se situent parfois à un niveau peu élevé de l'échelle sociale. Car il arrive dans les études se référant au roman grec que des remarques générales soient le simple produit d'une extrapolation à partir du cas des héros et des héroïnes. Il s'agira donc d'élargir notre champ d'analyse et d'y laisser surgir de nouveaux objets d'observation. Il pourra être utile également d'effectuer des comparaisons entre les femmes étudiées et leurs équivalents masculins à l'intérieur d'une logique qui fonde la société tout entière, une « logique de genre » dont nous savons qu'elle n'a pas échappé à l'œil exercé des premiers romanciers puisqu'ils en décrivent la mise en œuvre à travers l'éducation et la formation de leurs jeunes héros<sup>4</sup>. Ainsi, après avoir évalué la place des femmes dans les romans grecs dans les sociétés civiques et villageoises de l'époque impériale, on recensera les informations disponibles dans ce type de sources concernant leurs statuts et leurs activités, avant d'étudier la représentation qui nous est proposée du déroulement d'une vie de femme.

#### LA PLACE DES PERSONNAGES FÉMININS DANS LE ROMAN GREC

Les premiers travaux à s'intéresser aux femmes dans le roman grec remontent au tournant des années 1980-1990. Auparavant, la prise en considération des femmes s'en était tenue à la question du lectorat féminin qu'avait le premier soulevé Ben E. Perry en attribuant aux personnes jugées naïves et aux « poor-in-spirit », en premier lieu dans son esprit les femmes, un goût marqué pour les romans<sup>5</sup>. Plus finement, Bryan Reardon confia à Brigitte Egger une thèse de doctorat sur le sujet, qui fut l'occasion d'une étude approfondie du rôle des femmes dans la narration romanesque et du regard porté sur elles<sup>6</sup>. Il en ressortait que les femmes y étaient cantonnées au monde des émotions et de l'attraction érotique tandis qu'elles restaient exclues des échanges économiques et sociaux (si ce n'est en tant que marchandises), ainsi que de la sphère publique réservée aux hommes. David Konstan soulignait pour sa part la symétrie et l'égalité de traitement qui, pour la première fois dans la littérature grecque, mettait sur le même plan héros et

---

<sup>4</sup> Lalanne 2006.

<sup>5</sup> Perry 1967, p. 175.

<sup>6</sup> Egger 1990.

héroïnes<sup>7</sup>. Patrizia Liviabella Furiani poursuivait cette interrogation en interrogeant le « féminisme » des romanciers : une analyse du pouvoir féminin, de l'identité féminine et de l'autonomie des femmes la conduisait à nuancer fortement cette approche ; loin d'être des révolutionnaires, les romanciers se montraient plutôt conservateurs et naviguaient entre l'attente du public, en partie seulement féminin, et les réalités sociales de l'époque impériale<sup>8</sup>. Quant à l'hypothèse que les romans d'amour et d'aventures auraient pu être composés par des romancières, elle n'a pas été retenue et ne l'est plus par personne à ce jour. Le mariage est apparu en tout cas à tous les spécialistes du roman grec comme le *telos* du genre, les analyses différant essentiellement sur le statut, jugé plus ou moins favorable, des femmes dans le roman grec, et sur la manière dont il fallait interpréter ce statut du point de vue de l'intention des romanciers.

Dès 1990 pourtant, John J. Winkler avait mis en effet en évidence la manière dont Longus décrivait et, d'après lui, dénonçait la violence invisible à laquelle Chloé était soumise, ainsi que l'effacement progressif de son personnage parallèlement à la construction de son identité de femme<sup>9</sup>. Cette analyse contredisait l'apparente égalité des héros et des héroïnes, *a fortiori* la supériorité de celles-ci sur leurs homologues masculins. Par un autre biais et en considérant méthodiquement l'ensemble constitué par les cinq romans complets, une étude de l'éducation des héros et des héroïnes et de la construction des identités sexuées aboutissait à des conclusions similaires et battait en brèche l'idée d'une prétendue émancipation des femmes dans le roman grec<sup>10</sup>. Les jeunes filles étaient au contraire, même lorsqu'elles manifestaient au début du roman une forte personnalité, un bon niveau d'éducation et une certaine fierté d'appartenir à l'élite socio-économique, soumises à une forme contraignante de socialisation qui en faisait des épouses dociles et discrètes.

Trois réflexions peuvent être apportées à ce débat. La première est qu'il est nécessaire de distinguer personnages de fiction et femmes réelles, mais aussi, au niveau des interactions sociales entre ces différents types de personnages, littérature et histoire, représentations et réalités. La seconde invite à prendre quelque distance vis-

<sup>7</sup> Foucault 1984, p. 262-266, sur les aventures « symétriques » des héros et des héroïnes et sur l'égal souci de la chasteté qui les occupe, et Konstan 1994.

<sup>8</sup> Liviabella Furiani 1989. Haynes 2003 croit reconnaître pour sa part une intention des romanciers de construire une identité féminine, en préalable en quelque sorte à la promotion de l'égalité dans le mariage, mais cette thèse n'a guère remporté d'adhésion.

<sup>9</sup> Winkler 1990.

<sup>10</sup> Lalanne 2006.

à-vis du désir bien compréhensible de déchiffrer l'intention des romanciers puisqu'il ne sera jamais possible de la connaître avec certitude : s'il est pratiquement impossible d'établir si les romanciers ont cherché à dénoncer ou à légitimer une réalité sociale comme la soumission des femmes à la domination masculine dans une société de type méditerranéen comme la société grecque, il reste qu'ils ont fait preuve d'une remarquable capacité d'observation de la société dans laquelle ils évoluaient. Dès l'Antiquité, le genre romanesque semble donc avoir eu partie liée avec l'étude la plus fine de la société<sup>11</sup>. Enfin, insistons sur la nécessité de prendre en compte toutes les femmes pour aborder la catégorie « femmes ». Or, l'ensemble des travaux sur le roman grec a pour point commun de s'intéresser principalement, si ce n'est exclusivement, aux héroïnes des romans. Pourtant, leur statut social élevé empêche qu'elles puissent être considérées comme représentatives d'un ensemble de femmes. Une multitude d'autres femmes peuplent les romans grecs et connaissent une très grande diversité de situations sociales et économiques. La question de savoir si elles peuvent entrer dans le cadre d'une étude de la société grecque alors qu'elles sont souvent d'origine étrangère est un autre problème. Seront écartées d'emblée les femmes barbares dont l'identité est explicitement égyptienne, perse ou éthiopienne, mais il demeurera une marge d'incertitude importante concernant un certain nombre de femmes, essentiellement au sein des classes les plus modestes de la société.

Une liste exhaustive de tous les personnages féminins, ainsi que des personnages masculins à titre de comparaison, dévoile un tableau très différent de ce qui paraît à la simple lecture de ces romans<sup>12</sup>. Ce calcul conduit à un total de 173 personnages, ce qui rend tout à fait raisonnable une approche quantitative (pour ne pas dire statistique) de la question. À côté de cette première liste, une deuxième recension comprend les groupes de personnages, qui sont nombreux dans les romans, de taille très variable, mais toujours composés exclusivement d'hommes ou de femmes, sauf chez Héliodore où les populations se massent et se déplacent sans considération d'âge ou de sexe, comme nous le précise le romancier lui-même<sup>13</sup>. Il peut s'agir pour les femmes des habitantes d'une ville (les femmes de Syracuse ou de Babylone), de servantes, de vierges (les vierges

<sup>11</sup> Sur les liens entre littérature et sociologie aux époques ultérieures, cf. Barrère, Martucelli 2009.

<sup>12</sup> Les cinq romans d'amour et d'aventures ont été pris en compte et la totalité des personnages mentionnés par les romanciers ont été répertoriés, à l'exception des très rares personnages sur lesquels aucune information n'est donnée (un messager, par exemple), ainsi que des figures mythologiques et des divinités. La liste comprend donc les personnages apparaissant dans les nombreux récits rétrospectifs, de même que les nourrissons et les enfants.

<sup>13</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, IV, 21, 2-3 (Delphes) ; IX, 3, 8 et IX, 11, 4 (Syène) ; X, 38, 3 (Méroé).

d'Éphèse, de Thessalie, de Memphis, les dix victimes féminines destinées au grand sacrifice en l'honneur d'Hélios à Méroé) ; pour les hommes, de groupes de brigands, de pirates, de bouviers, d'hommes de main, d'éphèbes, d'hoplites, de vendangeurs, mais aussi des hommes de Syracuse, des jeunes hommes de Méthymne, de jeunes Éthiopiens ou des dix victimes masculines de Méroé.

Il ressort de ce tableau plusieurs éléments d'analyse. On observe d'abord que le nombre de personnages croît au fur et à mesure qu'on avance dans le temps, donc du roman de Chariton à celui d'Héliodore, si l'on met de côté le roman de Longus qui est fondé sur le principe narratif d'une unicité de lieu, l'île de Lesbos, ce qui réduit considérablement le champ des actions possibles. Le nombre de femmes reste dans tous les cas inférieur au nombre des hommes, contredisant l'impression générale d'une société mixte où évoluent également hommes et femmes. Calculé en pourcentages, ce rapport est de 26 % de femmes seulement pour 73 % d'hommes, soit un *sex ratio* de 2,76. L'étude des groupes produit un résultat encore plus tranché puisque le *ratio* femmes/hommes donne 20 % de groupes féminins contre 80 % de groupes masculins. La représentation de la société dans le roman grec est donc loin d'être conforme à la norme observée généralement dans les sociétés humaines et qui donne un *sex ratio* primaire de 1,05 (soit 105 naissances de garçons pour 100 de filles).

La nette sur-représentation des hommes peut s'expliquer par des facteurs de nature littéraire comme les besoins de la narration romanesque, car dans les romans, les éléments d'instabilité sont nombreux et les coups de main fréquents (il suffit de penser au nombre considérable de pirates et de brigands), ainsi que la récurrence du motif de l'assaut sexuel et amoureux à l'égard de l'héroïne qui implique de prévoir un nombre important d'agresseurs potentiels. D'autres raisons peuvent être invoquées comme le caractère souvent marginal des espaces où se déroule l'action romanesque et où des hommes peuvent plus facilement se rencontrer que des femmes. Mais l'on peut penser aussi que le caractère public des lieux où se déroule le plus souvent l'action réduit d'autant la place dévolue aux femmes. Il ne s'agit pas là seulement d'un argument d'ordre littéraire, mais aussi social. En somme, la sous-représentation des femmes dans le roman grec s'explique assez bien par leur moindre visibilité sur la scène publique dans la réalité des cités grecques. Ce qu'il faut interroger, c'est plutôt l'apparence d'égalité que produit le roman.

Nous avons déjà souligné l'égalité de traitement narratif entre les héros et les héroïnes et, en règle générale, entre les protagonistes, qui, à n'en pas douter, crée l'illusion d'une société mixte. Il est aisé de constater dès les premières pages des cinq romans d'amour et d'aventure que l'héroïne est présentée en même temps que le héros, parfois



même avant lui, qu'elle jouit d'un statut social égal au sien, parfois même plus élevé, et que la narration accorde autant d'importance à ses actes et à ses aventures qu'à celles du héros. Nous l'avons vu, cette égalité dans la structure littéraire même des romans a pu laisser penser pendant longtemps à une égalité de traitement social, ce qui a été démenti depuis.

Les groupes féminins sont un autre cas intéressant à étudier. Rapporté au nombre de groupes d'hommes (36), leur nombre apparaît comme assez faible (9) et ne représente que 20 % du total. On notera que le roman fait pourtant la part belle à la sociabilité féminine par rapport à d'autres genres littéraires dont les femmes sont pratiquement absentes : groupes de favorites, de servantes, de paysannes, d'épouses de citoyens et de jeunes filles non mariées se pressent autour des protagonistes féminines et offrent une représentation originale des sociétés grecques. Ces groupes de femmes peuvent être rapprochés des compagnes et servantes de Nausicaa dans l'*Odyssee* aussi bien que des chœurs de femmes de la tragédie, et ne sont pas en cela d'une totale nouveauté. Comme toujours, le roman grec tire une grande part de son inspiration des genres littéraires antérieurs, en premier lieu de l'épopée et de la tragédie qui constituent un fonds inépuisable de modèles et de types. Cependant, pour être nombreux, ces groupes de femmes sont bien moins nombreux que les groupes d'hommes. Voilà donc un bon exemple de ce que l'on peut appeler un « effet de genre », c'est-à-dire un effet littéraire qui donne au lecteur l'impression d'une large représentation des femmes, à l'intérieur d'une société pourtant fortement inégalitaire.

#### QUELQUES DONNÉES HISTORIQUES SUR LES FEMMES DES MILIEUX FORTUNÉS

Quelles informations pouvons-nous donc tirer des romans grecs concernant les femmes ? Pour répondre à cette question, nous laisserons de côté les figures de femmes barbares qui sont aussi le plus souvent des femmes de pouvoir (Statira, Rodogune, Arsacé, Persinna)<sup>14</sup> pour nous consacrer exclusivement aux femmes grecques. Nous distinguerons ensuite les différentes catégories sociales au sein du groupe des femmes, ce groupe constitué d'individus du même sexe n'ayant pas de réalité sociale.

Étant donné qu'une bonne part de l'action concerne le milieu des élites civiques dont sont issues les héroïnes, un certain nombre de femmes sont des épouses de notables. En tant qu'épouses, elles jouent un rôle plutôt effacé. Elles sont, sur le plan narratif, pratiquement exclues du déroulement de l'intrigue et sont mentionnées seulement aux

<sup>14</sup> Pour approfondir la réflexion sur les femmes, les identités et le pouvoir, cf. Boehringer, Sebillotte Cuchet 2013.

côtés de leur mari en un couple inséparable qui sert de modèle au couple des héros. Il n'y a guère cependant d'informations historiques à tirer de ces figures féminines qui n'apparaissent que comme parèdres de leur époux, même si elles ont la chance de recevoir un nom, ce qui n'est pas si fréquent dans les sources de l'Antiquité<sup>15</sup>. Les couples nombreux qui peuplent les romans semblent en effet y figurer pour promouvoir le mariage et l'union conjugale. En réalité, seuls les romans de Longus et Xénophon d'Éphèse offrent cette représentation des épouses de notables. À Dionysophonès et Cléaristé, Mégaclês et Rhodè, répondent Daphnis et Chloé, à Lycomédès et Thémisto, Mégamédès et Évippe, Habrocomès et Anthia. Ce n'est pas le cas dans le roman de Chariton qui met en avant les figures des pères, Hermocrate et Ariston, de même que dans le roman d'Héliodore qui construit le parcours de Chariclée en la conduisant d'un père à un autre, de Chariclès à Hydaspe, en passant par un troisième, Calasiris<sup>16</sup>. Le personnage de Persinna est assurément une belle figure de mère, mais sa naissance éthiopienne et royale nous empêche de voir en elle une épouse de notable. Achille Tatius enfin semble ne pas prêter grand intérêt aux épouses et aux couples en général. En effet, s'il évoque les parents de Leucippé, Sostratos et Panthéia, Clitophon a pour parents un certain Hippias et une femme anonyme, qu'il ne présente jamais en couple.

Le plus souvent, ces femmes des milieux aisés apparaissent surtout en tant que mères. C'est le cas de la mère anonyme de Callirhoé qui ne fait que deux brèves apparitions, une première fois lorsqu'elle conduit sa fille au temple à la sortie duquel celle-ci rencontrera Chairéas<sup>17</sup> et une seconde fois lorsqu'elle pleure la disparition du corps de sa fille, enlevée au tombeau<sup>18</sup>. Ses lamentations sont alors rapportées par le romancier, fait exceptionnel, et donnent le coup d'envoi aux plaintes funèbres entonnées par les femmes de Syracuse, amplifiant à l'infini sa douleur de mère<sup>19</sup> :

« Je reconnais tout ! Seule toi, mon enfant, manque à l'appel. Voilà bien de surprenants pilliers de tombes. Ils ont gardé les vêtements et l'argent avec eux et la seule chose qu'ils ont fait disparaître est ma fille ! » Les rivages et les ports résonnaient des coups que se portaient les femmes sur la poitrine, et elles remplissaient terre et mer de lamentations.

<sup>15</sup> Schmitt Pantel 1994-1995. Cf. le projet de base de données en ligne « Eurykleia. Celles qui avaient un nom » : [eurykleia.hypotheses.org](http://eurykleia.hypotheses.org).

<sup>16</sup> Chariclée est donc sous la tutelle de trois pères différents, naturel, adoptif et spirituel. Cf. Lalanne 2006, p. 248-250.

<sup>17</sup> Chariton, *Callirhoé*, I, 1, 5.

<sup>18</sup> Chariton, *Callirhoé*, III, 4, 2.

<sup>19</sup> Traduction de R. Brethes dans Brethes, Guez 2016, de même que toutes les citations suivantes de Chariton.

Chez Xénophon, les mères ne sont jamais dissociées de leurs époux et ce sont les couples de parents qui prennent les décisions et agissent de concert, ce qui permet d'affirmer la reconnaissance dans ce roman de la place de l'épouse au sein du couple. Panthéia, la mère de Leucippé dans le roman d'Achille Tatius, est une figure plus nettement dessinée. Réfugiée à Tyr dans la famille de son beau-frère pour échapper aux violences de la guerre qui sévit à Byzance<sup>20</sup>, elle a seule la responsabilité de sa fille Leucippé. Mais un complot se trame contre la chasteté de la jeune fille<sup>21</sup> : une fois obtenu le consentement de Leucippé, l'esclave Satyros fait faire un double de la clé du couloir de l'appartement des femmes, séduit la servante de Leucippé, Clio, pour s'assurer de sa complicité et se fait un ami du serviteur Conops pour lui donner un somnifère le soir fixé pour l'attentat. Ainsi circonvenue, Leucippé reçoit Clitophon dans sa chambre et c'est un rêve prémonitoire qui, réveillant sa mère, la préserve de justesse de perdre sa virginité. Panthéia, qui vient de surprendre le jeune homme sortant subrepticement de la chambre de sa fille, exprime son indignation et sa douleur de mère outragée<sup>22</sup>. Il est intéressant de relever que pour cette mère, deux questions apparaissent comme primordiales dans la perte de l'honneur de sa fille : d'une part, le consentement de la jeune fille, d'autre part et surtout le statut du violeur<sup>23</sup>. Un viol de guerre aurait comporté moins d'indignité, mais une union avec un esclave serait la pire de toutes les situations imaginables.

La crainte de ces extrémités entraîne une importante réclusion des femmes de l'élite. Ainsi, chez Héliodore, Démaénété affole son vieux mari en ne le laissant partir et en ne l'accueillant qu'avec de nombreux gémissements et embrassements<sup>24</sup>, ce qui atteste le fait qu'elle passe le plus clair de son temps à l'intérieur de la maison. Nous avons vu que l'épouse d'Hermocrate ne se montrait en public que devant le tombeau vide de sa fille et lors d'une visite au temple. En règle générale, la visite au temple et la participation à des fêtes religieuses constituent les principales, voire les seules occasions pour les femmes de milieu aisé de sortir de chez elles. Elles y prient la divinité, souvent une divinité féminine

<sup>20</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, I, 3, 6.

<sup>21</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, II, 19-23.

<sup>22</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, II, 24, 1-4.

<sup>23</sup> Schmitt Pantel 1997.

<sup>24</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, I, 9, 2.

(Artémis, Aphrodite, Isis)<sup>25</sup>, participent à des processions ou à des funérailles<sup>26</sup>. Ainsi Achille Tatius évoque-t-il une fête civique qui se déroule à Tyr : « Une importante fête nocturne devait avoir lieu : au cours de cette fête, [...] il était d'usage que toutes les jeunes filles se réunissent sur le rivage »<sup>27</sup>. Cette activité publique, comportant soit des prières individuelles soit une participation aux fêtes organisées par la cité, semble être la seule sortie qui leur soit autorisée. Cela rejoint l'idée d'une « citoyenneté culturelle » des femmes, à savoir une forme d'intégration dans la cité dont elles sont par ailleurs exclues<sup>28</sup>. Il en va de même pour les filles de notables qui sont sans exception des « jeunes filles bien gardées » (τρουμένη παρθένος)<sup>29</sup>, à l'image de Leucippé qui prend l'air en marchant dans le péristyle de la maison de son père. Lorsqu'elle sort, c'est toujours en compagnie de sa mère, sa tante ou une servante. Quant à l'intérieur de la maison, on y distingue nettement les appartements des femmes de ceux des hommes<sup>30</sup>.

Les apparitions publiques des femmes de l'élite sont donc extrêmement rares dans le roman grec, même s'il a été relevé qu'elles l'étaient moins aux époques hellénistique et impériale au vu de la documentation épigraphique qu'aux époques précédentes<sup>31</sup>. Leurs prises de parole en public également. Relevons le refus de Callirhoé de faire au théâtre, aux côtés de Chairéas, le récit de ses aventures, sous prétexte de fatigue<sup>32</sup>. Le seul exemple d'un discours prononcé en public est celui que Chariclée, l'héroïne d'Héliodore, oppose à l'offre que lui fait le chef des brigands égyptiens Thyamis de l'épouser. Encore Chariclée s'excuse-t-elle de devoir lui répondre devant une assemblée composée d'hommes<sup>33</sup> :

Il serait plus approprié que mon frère Théagène prenne la parole : à mon avis, devant des hommes, il convient à une femme de se taire, à un homme de répondre. Mais puisque vous m'avez accordé la parole, que vous donnez une première preuve de votre générosité

<sup>25</sup> Par exemple, Chariton, *Callirhoé*, VIII, 8, 15 (Callirhoé se rend seule au temple d'Aphrodite pour la remercier de lui avoir rendu Chairéas) et Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, V, 14, 2 (Mélité donne rendez-vous à Clitophon au temple d'Isis).

<sup>26</sup> Par exemple, Chariton, *Callirhoé*, I, 6, 3.

<sup>27</sup> Traduction de J.-P. Guez dans Brethes, Guez 2016, ainsi que tous les autres passages d'Achille Tatius.

<sup>28</sup> Polignac 1995, p. 90-91 et p. 96.

<sup>29</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, I, 9, 3. Cf. Lalanne 2006, p. 146-149.

<sup>30</sup> Cf. Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, II, 12, 1 et II, 19, 3-5 (maison d'Hippias à Tyr) ; V, 23, 3 (maison de Mélité à Éphèse).

<sup>31</sup> Cf. Bremen 1996 ; Bielman 2002.

<sup>32</sup> Chariton, *Callirhoé*, VIII, 7, 3.

<sup>33</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, I, 21, 3-22, 1, traduction de D. Kasprzyk dans Brethes, Guez 2016.

en essayant d'obtenir ce à quoi vous avez droit par la persuasion plutôt que par la force, et que tout ce qui a été dit me concerne au premier chef, je suis obligée de transgresser les lois qui s'imposent à moi comme aux vierges et de répondre au vainqueur sur la question du mariage, même si c'est devant une assemblée masculine si nombreuse.

L'intérêt tout particulier de cette argumentation de Chariclée n'est pas tant ici dans l'habileté de la jeune fille qui, à la manière des grands orateurs, commence par s'excuser de n'être pas à la hauteur de la tâche qui lui incombe mais poursuit par une longue adresse au peuple (ou démagogie) composée selon les règles du genre<sup>34</sup>, mais plutôt dans le rappel de la pudeur et de la discrétion qu'une femme respectable se doit d'observer, et dont elle-même s'affranchit volontiers. Cette prise de parole exceptionnelle est à mettre en parallèle avec les nombreuses occasions où, dans les romans comme dans les sociétés grecques, les hommes se réunissent en assemblée, en conseil, en tribunal, en armée ou en bande commandée par un chef. Les romans offrent en cela une représentation tout à fait conforme au modèle traditionnel de l'exclusion des femmes de la vie publique. On notera ainsi que lorsque les populations se rassemblent sans considération d'âge ni de sexe et que les femmes se précipitent au milieu de la foule, c'est le plus souvent en pays barbare. Chez Chariton, la scène se déroule à Babylone lorsque les femmes prennent parti pour Chairéas ou Dionysios et donnent des conseils à Callirhoé<sup>35</sup>. Chez Héliodore, c'est à Memphis, lorsque les jeunes filles se pressent autour de Chariclée<sup>36</sup>, à Syène lorsque toute la population se mobilise pour renforcer la muraille de la ville assiégée<sup>37</sup> puis sort, après le siège de la ville, pour supplier Hydaspe vainqueur<sup>38</sup>, et à Méroé quand, à la fin du roman, tout le peuple manifeste son allégresse<sup>39</sup>. Dans ce dernier cas, Héliodore appelle *dēmos* (δημος) le peuple rassemblé, ce qui pourrait exclure les femmes s'il s'agissait d'une cité grecque, mais le romancier précise que sont présents tous les âges (ἡλικία) et toutes les conditions (τύχη), donc toute la population de la ville éthiopienne.

Deux exceptions notables méritent d'être évoquées. La première est la mention des femmes de Delphes chez Héliodore, c'est-à-dire des épouses des citoyens. Celles-ci sont tentées de se joindre aux hommes de tous âges qui ont décidé, à l'occasion d'un vote

<sup>34</sup> Sur la composition savante de ce discours de Chariclée, cf. Pernot 1989, p. 44-45.

<sup>35</sup> Chariton, *Callirhoé*, VI, 6, 4-5.

<sup>36</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, VII, 8, 3.

<sup>37</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, IX, 3, 8.

<sup>38</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, IX, 11, 4-6.

<sup>39</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, X, 38, 3.

à l'assemblée, de poursuivre le ravisseur de Chariclée, mais, nous dit Héliodore, elles sont distancées en raison de leur faiblesse physique, et cela même par les « enfants », ou tout jeunes hommes, et par les vieillards<sup>40</sup>. Les Delphiennes sont ainsi les seules femmes grecques à être évoquées par Héliodore comme se mêlant aux hommes au sein de la population d'une ville.

L'autre exception se trouve chez Chariton, lorsqu'à deux reprises, les femmes viennent siéger au théâtre, avec les hommes, lors d'une assemblée spontanée du peuple de Syracuse. Dans le premier passage, le stratège Hermocrate appelle le peuple à se réunir en assemblée, en vue d'une enquête officielle sur la mort de sa fille Callirhoé dont le tombeau vient d'être pillé<sup>41</sup> : « Il n'avait pas encore fini de parler que le théâtre était déjà plein. Les femmes également prirent part à l'Assemblée (τήν ἐκκλησίαν) ». Même particularité de l'assemblée réunie sur initiative du peuple pour célébrer le retour de Chairéas et Callirhoé<sup>42</sup> :

La foule (πλήθος) s'écria en chœur : « Allons à l'Assemblée (τήν ἐκκλησίαν) ! » Le désir de les voir égalait celui de les écouter. En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, le théâtre fut rempli d'hommes et de femmes et, alors que Chairéas pénétrait seul dans la place, toutes et tous de pousser un cri : « Fais venir Callirhoé ! » Là encore, Hermocrate répondit favorablement aux vœux du peuple (ἐδημαγωγῆσεν) en introduisant sa fille.

Ces deux passages posent évidemment problème puisqu'aucun autre type de source d'époque impériale n'atteste à ce jour que, dans le monde grec ou hellénophone, des femmes aient pu participer à une séance de l'Assemblée réunie au théâtre. Faut-il y voir une fantaisie romanesque destinée à mettre en évidence le rôle d'Éros dans les destinées individuelles ou bien à souligner le poids des émotions dans les décisions populaires<sup>43</sup> ? Faut-il y reconnaître une légère extrapolation à partir de l'assistance des femmes aux spectacles qui se donnaient au théâtre ou bien d'une pratique qui consistait peut-être à les admettre lors de certains débats traitant des familles des notables de la cité ? Ou bien doit-on accorder créance à ce témoignage de Chariton que l'on n'a aucune occasion par ailleurs de considérer comme un fervent adepte de la licence poétique<sup>44</sup> ? Il

<sup>40</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, IV, 21, 3.

<sup>41</sup> Chariton, *Callirhoé*, III, 4, 4-III, 5, 3.

<sup>42</sup> Chariton, *Callirhoé*, VIII, 7, 1-VIII, 8, 14.

<sup>43</sup> Van Nijf 2014, en particulier p. 358-359.

<sup>44</sup> C'est l'argument qui nous fait pencher plutôt en ce sens. Cf. aussi Pont 2010, p. 113-114 : A.-V. Pont ne tranche pas véritablement, même si elle relève que « la cohérence interne du roman recommande que le récit paraisse vraisemblable » ; Lalanne 2017, p. 171-174.

serait éventuellement concevable que les femmes aient été admises au théâtre aux rangs les plus élevés sans être autorisées à prendre part officiellement aux votes. Mais dans une cité où les décisions se prennent le plus souvent par acclamation, la distinction aurait posé quelques problèmes. Ces deux mentions méritent en tout cas d'être relevées pour leur caractère exceptionnel et pour leur possible véracité<sup>45</sup>.

De toutes les femmes de l'élite, seule Mélité d'Éphèse, qui se trouve à la tête d'une fortune importante du fait de son appartenance à une grande famille de la cité mais peut-être aussi en raison de son veuvage<sup>46</sup>, consacre une partie de son temps à la gestion de sa propriété. Elle assume ainsi la fonction de propriétaire terrien qui consiste essentiellement à contrôler le travail d'un intendant qui assure la gestion quotidienne du domaine<sup>47</sup>. Elle ne semble pas en cela se distinguer d'un grand propriétaire de sexe masculin : « Elle [s'occupe ainsi] de quelques affaires qu'elle était venue régler à la propriété »<sup>48</sup>. Mais on la découvre aussi en villégiature à Alexandrie<sup>49</sup> où elle fait la rencontre de Clitophon. Il serait intéressant de savoir dans quelles conditions et dans quels lieux s'est effectuée cette rencontre, dans un temple peut-être, ou chez des amis communs, bien qu'il soit difficile d'imaginer que Mélité ait pu fréquenter seule les maisons de l'élite grecque d'Alexandrie.

Aucune femme adulte appartenant au milieu de la notabilité ne semble pour le reste exercer de prêtrise. Seules deux jeunes filles exercent cette fonction, Anthia et Chariclée, toutes deux choisies parmi les premières filles de la cité pour célébrer le culte déployé à l'occasion d'une grande fête panhellénique, en l'honneur d'Artémis à Éphèse et d'Apollon à Delphes. Aucune information ne nous est donnée au sujet de la vieille prêtresse d'Aphrodite chez Chariton<sup>50</sup>, notamment quant à son statut. Elle semble être une simple desservante du culte, présente en permanence à l'intérieur du temple. Il n'est pas non plus question de magistrature honorifique, ni de titre. Un seul acte d'évergétisme féminin peut être relevé, lorsque Chloé, en commun avec Daphnis, fait bâtir un temple en l'honneur de Pan Guerrier en lieu et place du pin où tous deux lui rendaient un culte autrefois<sup>51</sup>. Notons au sujet de ces pratiques civiques, bien attestées

<sup>45</sup> Lalanne 2017.

<sup>46</sup> Sur la fortune de Mélité d'Éphèse, *Leucippé et Clitophon*, V, 11 5-6 ; V, 17, 1 ; VIII, 10, 7.

<sup>47</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, V, 17, 2-10.

<sup>48</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, V, 17, 10.

<sup>49</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, V, 11, 6.

<sup>50</sup> Chariton, *Callirhoé*, III, 9, 1-3.

<sup>51</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, IV, 39, 2. Cf. Lebdiri 2015, p. 269.

pour les femmes comme pour les hommes à l'époque impériale<sup>52</sup>, qu'elles ne sont guère attendues dans ce type de littérature et qu'elles sont rares également pour les hommes.

#### LES FEMMES DES MILIEUX POPULAIRES

Aux yeux d'un Grec, le travail, et surtout le travail féminin, est toujours un signe de pauvreté, dans le meilleur des cas d'une absence de fortune, dans le pire d'une privation de liberté. Peu de femmes grecques exercent une profession dans les romans. Il y a bien quelques nourrices, courtisanes et joueuses de flûte, qui s'inscrivent d'ailleurs dans la tradition dramatique de la Nouvelle Comédie. On trouve en effet chez Héliodore, dans le récit de Cnémon qui se déroule à Athènes, la joueuse de flûte Arsinoé<sup>53</sup>, ainsi que Thisbé, qui loue ses talents de flûtiste en même temps que ses charmes dans les festins privés<sup>54</sup>, et peut-être, en Égypte, la courtisane Isias de Chemmis, si elle est grecque comme son nom l'indique et non pas égyptienne, ce qui n'est pas certain dans un bourg de la *chôra*<sup>55</sup>. Il est difficile cependant de préciser le statut juridique de ces femmes. Certaines d'entre elles peuvent être de naissance libre, mais on peut penser que la nourrice, au vu de ses nombreuses activités domestiques et de sa liberté d'aller et venir dans la maison, est plutôt une esclave<sup>56</sup>.

De toutes ces femmes, les plus nombreuses assurément sont les servantes (*θεραπεινίδες*). Le roman de Chariton en compte un nombre important puisque Callirhoé est entourée d'un essaim de servantes aussi bien à Syracuse<sup>57</sup> qu'à Milet<sup>58</sup> et Babylone<sup>59</sup>. Leur statut d'esclaves ne fait guère de doute car les servantes de Syracuse sont soumises à la question par Chairéas<sup>60</sup>, en commençant et en finissant par la favorite de Callirhoé (*ἡ ἄβρα*), de même que celles de Milet puisque Plangon, qui détient un rang supérieur aux paysannes et aux servantes du domaine de Dionysios en tant

<sup>52</sup> Bremen 1996.

<sup>53</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, I, 15, 6 ; II, 8, 5-9, 1.

<sup>54</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, II, 8, 4-5.

<sup>55</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, VI, 3, 2-4, 1.

<sup>56</sup> Dasen 2015, chap. IX, « Le monde des nourrices », en particulier p. 249-251.

<sup>57</sup> Chariton, *Callirhoé*, I, 1, 15 ou I, 4, 2.

<sup>58</sup> Chariton, *Callirhoé*, II, 2, 2 ; II, 5, 2 ou II, 8, 6.

<sup>59</sup> Chariton, *Callirhoé*, VI, 7, 5.

<sup>60</sup> Chariton, *Callirhoé*, I, 5, 1.



qu' épouse de l'intendant<sup>61</sup>, est affranchie par Callirhoé lorsqu'elle souhaite s'assurer sa loyauté<sup>62</sup>. Les servantes de Babylone sont à n'en pas douter des esclaves. Ainsi, à Arados, lorsque Chairéas a remporté une victoire navale sur le Grand Roi, sont rassemblés sur l'agora « les eunuques, les servantes et tous ceux qui avaient peu de valeur »<sup>63</sup>. Il est évidemment impossible de déterminer combien de ces servantes à Syracuse, Milet ou Babylone sont grecques, mais, du fait de leur condition servile, il s'agit sans doute dans leur immense majorité de femmes barbares. Il semble en fait que le terme de *θεραπεινίς* dans le roman de Chariton désigne la servante de rang servile ou l'esclave féminine, tandis que le terme *δούλη* est réservé à Callirhoé lorsqu'elle est vendue comme captive. Le mot *δούλη*, emprunté au lexique homérique, comporte indéniablement plus de noblesse et de dignité que celui de *θεραπεινίς*. On aurait ainsi avec la *θεραπεινίς* l'équivalent de l'*ancilla* en latin, « esclave sans qualification précise et qui peut s'activer de différentes manières au sein des maisons », qui est elle-même le pendant féminin du *servus*<sup>64</sup>.

Un fait intéressant à relever est le très faible nombre de servantes dans la Comédie Nouvelle où puise pourtant largement l'inspiration des romanciers<sup>65</sup>. Si les courtisanes, les nourrices et les esclaves masculins y tiennent toute leur place, les servantes y sont rares. En effet, dans les pièces de Ménandre qui nous ont été conservées, on ne trouve comme personnage de ce type que la vieille servante Simichè dans *Le Bourru*, la jeune Athénienne et la servante de Chrysis dans *L'Eunuque* et Syra, la vieille esclave de Clinias, dans *Le Haï*. Par ailleurs, leur rôle dans l'action est tout à fait secondaire, alors que plusieurs servantes jouent un rôle de premier plan dans l'intrigue des romans d'amour et d'aventure : Plangon chez Chariton, Rhodè chez Xénophon d'Éphèse, Mélanthô et Clio chez Achille Tatius, Thisbé et Cybèle chez Héliodore. Il semblerait donc que, dans ce cas précis, les romanciers aient puisé leurs modèles non pas dans la littérature des siècles antérieurs, mais bien dans les réalités de l'époque impériale<sup>66</sup>.

<sup>61</sup> Chariton, *Callirhoé*, II, 2, 1.

<sup>62</sup> Chariton, *Callirhoé*, III, 8, 1.

<sup>63</sup> Chariton, *Callirhoé*, VII, 6, 3.

<sup>64</sup> Mano 2013, § 9 [en ligne].

<sup>65</sup> Borgogno 1971 ; Rosivach 1998.

<sup>66</sup> Cf. Mano 2013 sur le grand nombre de ces esclaves féminines, bien attestées dans la littérature latine et dans les sources juridiques du monde romain, mais qui passent le plus souvent inaperçues. Un colloque international s'est tenu à Rethymnon en 2013 sur la place des esclaves dans le roman. Cf. Rethymnon International Conference on the Ancient Novel (RICAN 7), 27-28 mai 2013, *Slaves and Masters in the Ancient Novel*.

Le dernier type de femmes au travail appartenant aux catégories populaires est la paysanne. On trouve ainsi quelques paysannes chez Chariton, dans le domaine de Dionysios, et d'autres chez Longus, dans la propriété de Dionysophanès. Nous avons vu plus haut que la condition servile de Plangon impliquait que le groupe de paysannes dont elle se détachait pour parler à Callirhoé était constitué lui-même d'esclaves<sup>67</sup> ; il est d'ailleurs précisé par Chariton qu'elles la cajolaient « comme leur maîtresse » (ὡς δὲ σποινῶν). Mais le roman de Longus est évidemment celui qui nous donne le plus d'informations sur ces femmes des milieux ruraux. Elles apparaissent notamment à l'occasion des vendanges lorsqu'elles viennent en renfort des hommes pour les aider à faire le vin<sup>68</sup>. Leur parole est alors très libre puisqu'elles ne se privent pas de complimenter Daphnis pour sa beauté qu'elles comparent à celle de Dionysos, tandis que l'une d'elles, plus audacieuse que les autres, se permet même de lui donner un baiser. Leur statut est certainement celui d'esclaves car elles sont du même statut que Lamon et Daphnis qui sont eux-mêmes des esclaves de Dionysophanès<sup>69</sup>. De même pour Chloé et sa mère Napé. Si nous ne connaissons pas précisément leur statut, il n'est pas douteux qu'elles soient du même statut que Daphnis et son père. Chloé imagine d'ailleurs que Daphnis, depuis sa reconnaissance par Dionysophanès, a dû trouver auprès de sa mère Cléaristé des servantes (θεραπεινας) plus jolies qu'elle<sup>70</sup> ; or nous avons vu que ces servantes étaient généralement des esclaves domestiques attachées à la maisonnée. Il est donc permis de penser que Napé et Chloé sont également des esclaves agricoles.

Le premier élément d'analyse que l'on puisse livrer à leur sujet est que père et mère sont placés sur le même plan, de même que les parents des milieux aristocratiques de Mytilène. L'égalité dans le mariage n'est donc pas l'apanage des milieux aisés dans le roman grec. Le passage qui raconte la découverte du nouveau-né nourri à la mamelle par une brebis de leur troupeau mérite d'être cité *in extenso*<sup>71</sup> :

Dryas jugea que c'était là trouvaille divine, et comme il recevait de la brebis une leçon de compassion et de tendresse pour l'enfant, il la prit dans ses bras, plaça dans sa besace les signes de reconnaissance, et adressa aux Nymphes une prière pour qu'il puisse élever leur petite suppliante avec leur bénédiction. Puis, lorsque ce fut le moment de ramener

<sup>67</sup> Chariton, *Callirhoé*, II, 2, 1.

<sup>68</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, II, 2, 1.

<sup>69</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, III, 26, 3 ; IV, 4, 3 ; IV, 19, 5 (Lamon) ; IV, 17, 1-4 ; IV, 19, 3 ; IV, 28, 3 (Daphnis).

<sup>70</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, IV, 27, 2.

<sup>71</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, I, 6, traduction de R. Brethes.

le troupeau, il rentra à la ferme, raconta à sa femme ce qu'il avait vu et lui montra ce qu'il avait trouvé. Il l'engagea à traiter l'enfant à et à l'élever comme si c'était sa propre fille, sans dire un mot à quiconque. Napé – c'était son nom – devint mère dès cet instant, et aima l'enfant avec la crainte de voir la brebis la surpasser. Et elle aussi, pour que son origine ne prête pas à suspicion, lui donna un nom aux sonorités pastorales : Chloé.

On voit que Napé est explicitement faite mère par la découverte et l'adoption de Chloé et ce n'est qu'à ce titre qu'elle apparaîtra dans la suite du roman. Le rôle social de mère dévolu aux femmes est là encore étendu à toutes les couches de la société. En tant que fille trouvée, susceptible un jour d'être reconnue par ses parents naturels, Chloé reçoit en même temps que Daphnis les rudiments d'une éducation scolaire, fondée essentiellement sur l'alphabétisation, ainsi qu'un savoir technique de nature agricole<sup>72</sup>. Puis, dès l'âge de treize ans<sup>73</sup>, elle est envoyée aux champs garder le troupeau de moutons de son père après avoir reçu de lui toute la connaissance nécessaire à la surveillance des bêtes<sup>74</sup> ; Daphnis, de son côté, mène le troupeau de chèvres de son père et tous deux passent leurs journées aux champs.

Par la suite, Napé se montre plus soucieuse du sort de sa fille que son mari. C'est elle qui estime le temps venu de lui enseigner ses tâches de future épouse :

Chloé était désespérée et ne savait que faire car sa mère adoptive ne la lâchait pas d'un pouce : elle lui apprenait à filer la laine et à tourner le fuseau tout en lui parlant de son mariage<sup>75</sup>.

Ces activités textiles sont celles d'une femme de bonne famille. Mais puisque Napé les enseigne à Chloé, il faut en déduire que ce sont aussi ses activités d'épouse. Rien ne nous permet d'ailleurs de penser qu'elle seconde son mari Dryas dans des tâches agricoles. Un peu plus tard, c'est Napé encore qui se soucie de l'avenir de Chloé en voyant les prétendants se masser autour d'elle et qui conseille à son mari de la marier pour « ne pas garder plus longtemps à la maison une fille de son âge »<sup>76</sup>. On peut en déduire le parcours de vie de Napé elle-même : jeune bergère jusqu'à la puberté, elle a certainement été formée par sa mère à son métier de « maîtresse de maison »<sup>77</sup> qu'elle exerce aux côtés de son mari, Dryas, auquel on peut supposer une forme de

<sup>72</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, I, 8, 1. Cf. Lalanne 2007, p. 189 et 192.

<sup>73</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, I, 7, 1.

<sup>74</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, I, 8, 2-3.

<sup>75</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, III, 4, 5, traduction légèrement modifiée de R. Brethes.

<sup>76</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, III, 25, 2.

<sup>77</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, III, 25, 2 : δέσποιναν οἰκίας.

responsabilité dans la propriété de leur maître, à la manière de Lamon qui se charge de préparer le parc pour son arrivée.

#### UNE VIE DE FEMME

Les romans d'amour et d'aventure livrent également de précieuses informations sur le déroulement d'une vie de femme grecque dans l'Orient romain. Peu de sources de cette époque, *a fortiori* des époques antérieures, nous livrent une description aussi précise.

Commençons par la petite enfance. Le vocabulaire utilisé par Chariton, Longus et Héliodore pour désigner les personnages de cette classe d'âge est relativement varié (παῖς, παιδίον, παιδάριον, τέκνον, κόρη, κόριον, υἱός, θυγάτριον). Parmi ces enfants, on compte certains héros (Daphnis, Chloé, Callirhoé), mais aussi certains de leurs enfants (ceux de Callirhoé, Daphnis et Chloé) et d'autres encore comme le fils de Philétas ou celui de Napé et Dryas chez Longus, la fille de Dionysios chez Chariton ou les deux enfants de Tyrrhénos chez Héliodore. Chloé, abandonnée à la naissance par ses parents<sup>78</sup>, a été déposée dans une grotte dédiée aux Nymphes, parée de plusieurs objets de reconnaissance qui nous donnent des indications précieuses sur la parure des nouveau-nés de sexe féminin dans les milieux fortunés dans un contexte d'offrande aux dieux<sup>79</sup> : des chaussons dorés, des anneaux de cheville, un bandeau pour la tête<sup>80</sup>. De même, Chariclée fut abandonnée à la naissance car elle était née blanche de deux parents noirs, qui n'étaient rien moins que le roi et la reine du royaume de Méroé, en Éthiopie. Elle fut elle aussi exposée avec des objets de reconnaissance : une bande de ceinture entièrement brodée en caractères royaux d'Éthiopie, un anneau et des colliers<sup>81</sup>. Les bijoux et le bandeau (de tête ou de ceinture) rappellent le costume de la petite Chloé, un costume peut-être plus grec qu'éthiopien. Ces deux cas d'exposition de filles à la naissance peuvent être rapprochés de ce que l'on sait de l'infanticide à l'époque hellénistique<sup>82</sup> et qui met en évidence un taux plus élevé d'exposition des nouveau-nés de sexe féminin. Cela ne doit pas occulter évidemment les cas, plus nombreux, où la petite fille a été élevée très normalement par ses parents (Callirhoé, Anthia, la fille de Chloé, Leucippé).

<sup>78</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, IV, 35.

<sup>79</sup> Cf. Morizot 2004, p. 167-168.

<sup>80</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, IV, 31, 2.

<sup>81</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, X, 14.

<sup>82</sup> Pomeroy 1983.

Mais, sur cinq héroïnes et dix héros au total, deux filles ont été exposées à la naissance, contre un seul garçon, Daphnis.

De l'enfance, Chariclée, âgée de sept ans et appelée κόρη, est le seul exemple. C'est l'âge auquel elle fut confiée à Chariclès et n'en a pas conservé beaucoup de souvenirs, si ce n'est le nom de son sauveur<sup>83</sup>. La petite fille est de toute évidence une figure qui n'intéresse pas les romanciers, mais il faut préciser à leur décharge que c'est une affirmation que l'on peut étendre à tous les auteurs de l'Antiquité.

Puis vient le « temps des jeunes filles »<sup>84</sup>, entre 13 et 17 ans, qui occupe une position centrale dans le cycle des âges de la vie tels que les présentent les romans grecs puisque c'est l'âge des héroïnes (παρθένοι, κόραι). L'éveil de la sensualité et l'apparition du sentiment amoureux en sont les principales caractéristiques, avec un petit temps d'avance sur leurs homologues masculins. La naissance du désir chez Chloé, qui signifie « jeune pousse », est longuement décrite par Longus<sup>85</sup>. Toutes les héroïnes, ainsi que quelques autres personnages comme Manto ou Rhénaéa dans le roman de Xénophon d'Éphèse, éprouvent une passion amoureuse dont les romanciers décrivent en détail les manifestations physiques et psychologiques. Dans cette même période de leur vie, les jeunes filles deviennent l'objet d'un ardent désir de la part des hommes dont certains seulement savent faire preuve de tempérance. Les romanciers ne cessent alors de les comparer à des figures de la mythologie dont la caractéristique est d'être entre deux âges, puisqu'elles allient à la séduction des femmes adultes la grâce de la jeunesse : les nymphes (Phatta, Écho, Pitys, Syrinx, Europe) aimées des dieux Pan, Apollon et Zeus, et toutes condamnées à la métamorphose pour échapper au viol, à l'exception d'Europe qui ne put s'y soustraire. L'éducation des filles est un autre aspect qui intéresse les romanciers et l'on découvre dans les romans de précieuses indications sur l'enseignement qu'elles reçoivent, apprentissage du tissage, des tâches ménagères et du métier de bergère pour une jeune fille comme Chloé élevée dans un milieu servile, formation à la musique, à la poésie, à la rhétorique et à la philosophie pour celles qui bénéficient d'une haute naissance.

Comme nous l'avons vu, l'âge de la jeune fille est celui qui nécessite la plus grande surveillance de la part des familles. Mère, nourrice, servante, serviteur, tante, père, tuteur, nombreux sont les adultes qui entourent la jeune fille et l'accompagnent dans ses sorties. Ainsi Leucippé, qui passe le plus clair de son temps à la maison à se promener,

<sup>83</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, X, 11, 1-2 et 14, 4.

<sup>84</sup> C'est le titre d'un dossier de la revue *Clio. Femmes, genre, histoire*, 4, 1996. Cf. Bruit Zaidman *et al.* 2001.

<sup>85</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, I, 13-14.

lire, chanter ou jouer de la cithare au jardin, ne sort qu'en présence de sa mère – il arrive à sa cousine Calligoné d'être accompagnée de sa tante<sup>86</sup>. Le soir, une promenade au jardin (dans le péristyle de la maison) est prévue pour elle avant d'aller dormir, là encore en présence de sa mère et d'une servante, celle-ci étant considérée comme suffisante en l'absence de la mère<sup>87</sup>. Sa chambre est particulièrement bien protégée. L'appartement des femmes est en effet décrit par Achille Tatius qui donne force détails sur la manière dont la mère de Leucippé en verrouille la porte tous les soirs :

La configuration des lieux était la suivante. Il y avait un grand étage constitué de quatre chambres, deux à droite, deux à gauche, séparées au milieu par un petit couloir. Le couloir était fermé à l'entrée par une porte unique. C'est là que les femmes avaient leur appartement. La jeune fille et sa mère s'étaient partagé les deux chambres du fond, qui se faisaient face ; quant aux deux chambres qui étaient du côté de la porte, l'une, qui jouxtait celle de la jeune fille, était occupée par Cléo [la servante], l'autre était une remise. Tous les soirs, après avoir couché Leucippé, sa mère fermait la porte du couloir de l'intérieur ; puis, de l'extérieur, quelqu'un fermait à double tour et jetait à travers une ouverture les clés que la mère récupérait et conservait. Le matin, elle appelait le serviteur préposé à cet office, et lui relançait les clés par le trou pour qu'il ouvre la porte<sup>88</sup>.

Cet appartement des femmes ne porte pas de nom spécifique (χωρίον, καταγωγή). En revanche, il suit une disposition très étudiée, visant à conserver les deux biens les plus précieux de la maison, la chambre de la jeune fille et le cellier (ταμειῖον), qui évoque aussi en grec un lieu où est déposé un trésor<sup>89</sup>. La proximité entre les deux pièces souligne la valeur attachée à l'intégrité de la fille de la maison. Une seule porte donne accès à cet appartement de manière à pouvoir en sécuriser l'accès. Un serviteur, Conops, veille également à l'entrée de celui-ci<sup>90</sup>, surtout la nuit. On voit au procédé employé par la mère de Leucippé qu'il est absolument impossible pour celle-ci de sortir de l'appartement sans son autorisation, mais aussi à l'un des serviteurs de l'aider à sortir ou de laisser pénétrer un étranger. Seule la mère est habilitée à demander et utiliser la clé. Dans une famille modeste comme celle de Dryas et Napé, esclaves agricoles travaillant sur la propriété du riche Dionysophanès, surveiller sa fille va signifier tout simplement la dispenser d'aller garder les bêtes dans les champs où « elle perdrait sa virginité en

<sup>86</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, II, 16, 1.

<sup>87</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, II, 10, 1-2.

<sup>88</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, II, 19, 2-5.

<sup>89</sup> Gernet 1948.

<sup>90</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, II, 20, 1.

allant aux pâturages, et [...] ferait son homme d'un simple berger pour prix de pommes ou de roses »<sup>91</sup>.

Les visites au temple et les fêtes religieuses sont les seules sorties qui semblent autorisées à ces jeunes filles. Les fêtes religieuses en particulier sont évoquées par les romanciers comme offrant l'occasion de rencontres entre jeunes filles et jeunes hommes en âge d'être mariés. Chariton nous donne une information intéressante à ce sujet<sup>92</sup> :

Survint une fête publique en l'honneur d'Aphrodite : presque toutes les femmes devaient se rendre au temple. Alors qu'elle n'était jamais sortie en public jusque-là, Callirhoé y fut conduite par sa mère, car son père lui avait ordonné d'aller honorer la déesse.

Callirhoé va donc accomplir là sa première sortie dans la ville de Syracuse, sur ordre de son père, estimant sans doute le moment venu de l'introduire dans le cercle des femmes. Le cadre, religieux, est celui d'une fête célébrée au temple d'Aphrodite<sup>93</sup> par les femmes. Le statut de ces femmes n'est pas précisé et l'on ne peut savoir si la fête, ouverte aux jeunes filles qui n'étaient pas encore mariées, était réservée aux épouses et filles de citoyens ou ouverte à toutes. Il est intéressant pour nous de relever que le père, Hermocrate, est celui qui, dans la famille, prend la décision de présenter sa fille en public et que cette sortie va s'effectuer sous la conduite de la mère. D'autres fêtes sont ouvertes à toute la cité. Xénophon évoque très clairement le fait que ces fêtes auxquelles participaient les jeunes filles et les jeunes hommes en âge d'être mariés étaient l'occasion de rencontres amoureuses<sup>94</sup> :

C'était l'époque où l'on célèbre, là-bas, la fête d'Artémis. Sur un parcours allant de la cité au sanctuaire (la distance est de sept stades) devaient marcher en procession toutes les jeunes filles du pays, somptueusement parées, ainsi que les éphèbes de l'âge d'Habrocomès. [...] Une foule énorme de gens du pays, mais aussi d'étrangers, était venue assister au spectacle. En effet la coutume voulait qu'au cours de cette fête on trouve un fiancé aux jeunes filles et une épouse aux éphèbes.

<sup>91</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, III, 25, 2, traduction légèrement modifiée de R. Brethes.

<sup>92</sup> Chariton, *Callirhoé*, I, 1, 4-5.

<sup>93</sup> On peut se demander s'il ne s'agit pas là du célèbre temple d'Aphrodite Callipyge que certains auteurs anciens nous rapportent avoir été bâti dans la cité de Syracuse. Il est possible néanmoins qu'un autre temple d'Aphrodite ait existé à Syracuse mais seuls des temples dédiés à Zeus, Athéna et Apollon ont été mis au jour par l'archéologie. Sur le temple d'Aphrodite Callipyge, cf. Clément d'Alexandrie, *Protreptique*, II, 39, 2 ; Athénée, *Deipnosophistes*, XII, 554c-e.

<sup>94</sup> Chariton, *Callirhoé*, I, 2, 2-3, traduction de J.-P. Guez dans Brethes, Guez 2016.

C'est ainsi à l'occasion d'une fête que s'effectue la rencontre entre les héros dans les romans de Chariton<sup>95</sup>, Xénophon<sup>96</sup> et Héliodore<sup>97</sup>. C'est aussi au cours d'une de ces fêtes qu'un jeune homme peut prévoir d'enlever une jeune fille, comme cela arrive à Calligoné, sœur de Clitophon<sup>98</sup>.

Un tel enlèvement décide du devenir de la jeune fille. Achille Tatius indique en effet que, du fait que la loi s'appliquant à Byzance était que celui qui violait une vierge devait l'épouser<sup>99</sup>, Callisthénès obtient ainsi d'épouser la jeune fille qu'il convoite (et qu'il croit être Leucippé), non toutefois sans s'être réconcilié avec le père de celle-ci et avoir conquis ses faveurs. Dans l'ignorance où nous sommes des lois qui s'appliquaient à Byzance dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> siècle, il nous est impossible de savoir si Achille Tatius s'est fondé ou non sur une réalité juridique<sup>100</sup>. Mais la pratique du mariage par enlèvement (*ἀρπαγή γυναικῶν*) n'est pas inconnue de nous, puisqu'elle est attestée par de nombreux textes anciens<sup>101</sup>, mais aussi par un certain nombre de pratiques culturelles étudiées par les anthropologues dans les sociétés méditerranéennes de l'Antiquité à nos jours<sup>102</sup>. Dans tous les cas recensés, un jeune homme passe à l'action avec l'aide de compagnons de son âge, puis recherche l'assentiment de la jeune fille et de son père<sup>103</sup>. Dans la plupart des cas, le consentement de la jeune fille enlevée est présupposé, soit qu'elle n'ait pas suffisamment résisté à son enlèvement, soit qu'elle

<sup>95</sup> Chariton, *Callirhoé*, I, 1, 4-6.

<sup>96</sup> Xénophon d'Éphèse, *Les Éphésiaques*, I, 2, 1-5.

<sup>97</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, II, 34, 3-4 ; III, 1-6.

<sup>98</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, II, 16, 2.

<sup>99</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, II, 13, 3.

<sup>100</sup> Dans d'autres cités comme Athènes et Gortyne, le viol est généralement puni d'une simple amende (cf. Schmitt 1997, rééd. 2009, p. 172), mais Héliodore évoque pour sa part la peine de mort qu'encourt Théagène en enlevant Chariclée à Delphes (IV, 6, 6). C'est aussi la peine que prévoit Platon dans les *Lois*, XII.

<sup>101</sup> On peut penser à Thésée enlevant Hélène de Sparte, Hadès enlevant Perséphone à sa mère, Romulus et les premiers Romains enlevant les Sabines. S'y ajoutent le mariage par enlèvement dans la Sparte archaïque rapporté par Plutarque, l'enlèvement de la fille du Dyscolos de Ménandre et de nombreux sujets de controverses et déclamations en langue grecque et latine qui ont fait de ce sujet un *topos* littéraire. Cf. Evans-Grubbs 1989, p. 67-68, qui distingue nettement le mariage par enlèvement et le rapt ou le viol qui n'ont pas le mariage pour finalité et qui relèvent d'une autre juridiction.

<sup>102</sup> J. Evans-Grubbs, étudiant la « dynamique de l'enlèvement » pour éclairer l'édit de Constantin relatif à l'interdiction du mariage par enlèvement, s'appuie sur les analyses d'anthropologues menées en Turquie du Sud-Est, en Crète, Bosnie ou Italie. Cf. Evans-Grubbs 1989, p. 61-64.

<sup>103</sup> Evans-Grubbs 1989, p. 62 et 69.



n'ait pas crié assez fort<sup>104</sup>. Il semble que dans la littérature d'époque impériale, le thème du mariage par enlèvement soit plus fréquent que celui du viol<sup>105</sup>. Il apparaît en tout cas dans le roman d'Achille Tatius avec l'enlèvement de Calligoné par Callisthènes, mais aussi avec celui de Leucippé par Clitophon, et chez Héliodore avec l'enlèvement de Chariclée par Théagène<sup>106</sup>. Ainsi prend forme le mariage romantique par excellence, qui passe outre la loi du père et consacre le consentement mutuel des amoureux : « An “alternative strategy” to the norm of father-approved betrothal and (parentally) arranged marriages was found in marriage by abduction, a quasi-legal correction of a structural conflict within Mediterranean trafficking in women. »<sup>107</sup> Mais il est à noter que, même dans ces cas extrêmes, la norme de la virginité préservée s'impose à l'héroïne<sup>108</sup> et que la validation du mariage par le père de celle-ci reste l'horizon des jeunes amants, comme le souligne Clitophon<sup>109</sup>.

Dans la société grecque, le mariage est considéré comme une étape décisive dans la vie des femmes. Ainsi, les romanciers divisent nettement la vie des héroïnes en deux parts, un avant et un après<sup>110</sup>, soulignant l'importance de ce changement de statut social qui confère aux femmes grecques une identité. Callirhoé est même mariée deux fois, à Chairéas à Syracuse<sup>111</sup> et à Dionysios à Milet<sup>112</sup>. Dans sa cité natale, Syracuse, ce sont les citoyens réunis en assemblée qui demandent expressément à son père Hermocrate de la marier à Chairéas. Elle-même, exclue de la procession qui traverse toute la ville remplie de couronnes et de flambeaux et des festivités qui accompagnent ses noces, pleure en silence sur sa couche, ignorant l'identité de son fiancé qui se révélera être son bien-aimé, Chairéas. Cette pratique du mariage imposé s'observe également à l'occasion du mariage de Chloé chez Longus, mais aussi de Calligoné et Mélité dans

<sup>104</sup> Evans-Grubbs 1989, p. 69.

<sup>105</sup> J. Evans-Grubbs cite Plutarque, Achille Tatius, Polémon de Smyrne et le Code théodosien comprenant l'édit de Constantin qui fait l'objet de son étude (*Code théodosien*, IX, 24, 1). Cf. Evans-Grubbs 1989, p. 70-71.

<sup>106</sup> Lateiner 1997.

<sup>107</sup> Lateiner 1997, p. 409 et p. 416 sur le mariage « romantique ». Cf. aussi Egger 1994, p. 268.

<sup>108</sup> Par exemple, Longus, *Daphnis et Chloé*, IV, 31, 3 ; Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, VIII, 5, 3.

<sup>109</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, VIII, 5, 5-7 sur la virginité de Leucippé et VIII, 5, 8 sur la nécessité d'obtenir le consentement du père de la mariée.

<sup>110</sup> Lalanne 2006, chapitre 5, « Comment une héroïne devient une femme », p. 129-152.

<sup>111</sup> Chariton, *Callirhoé*, I, 11-16.

<sup>112</sup> Chariton, *Callirhoé*, III, 1-2.

*Leucippé et Clitophon*, et semble une constante lorsqu'il s'agit d'un premier mariage. Notons toutefois que c'est le cas aussi pour certains garçons comme Clitophon et le jeune Chariclès dans le roman d'Achille Tatius. La pratique de l'*auto-ekdosis*, quant à elle, c'est-à-dire du mariage d'une femme en l'absence de tout *kurios*, donc de tuteur de sexe masculin, se constate seulement lors d'un second mariage, comme c'est le cas pour Callirhoé qui se donne à Dionysios<sup>113</sup>, pour Mélité qui se donne à Clitophon<sup>114</sup>, pour Anthia qui arrange sous la contrainte son mariage avec Périlaos<sup>115</sup> ou pour Kynô qui assassine son mari en espérant se marier à Habrocomès<sup>116</sup>. Si le second mariage de Callirhoé est souvent invoqué pour étudier cette pratique juridique, les autres cas cités montrent qu'il ne s'agit nullement d'une particularité. Elle est attestée par plusieurs romanciers ayant vécu à des époques différentes et dans des provinces différentes de l'Empire. Il faut en outre ajouter à ces quatre cas celui de Chariclée, seule jeune fille à se donner également en mariage d'elle-même au brigand Thyamis, qui est aussi le fils de l'ancien prêtre de Memphis<sup>117</sup>. Chariclée est la première à rappeler qu'une captive, qui de toute façon n'a plus guère de liberté personnelle, ne peut que se réjouir d'épouser son vainqueur, mais le plus intéressant pour nous est qu'elle n'évoque à aucun moment l'autorité de son pseudo-frère, Théagène, pourtant présent durant toute la scène d'*auto-ekdosis*. Ces éléments peuvent conduire à penser qu'à partir d'un certain âge, et en tout cas dans le cas d'un deuxième mariage, le mariage sur seul consentement de l'homme et de la femme était une pratique bien établie à l'époque impériale. Elle est en tout cas déjà bien attestée dès l'époque hellénistique en Égypte et en Syrie<sup>118</sup>. Mais il apparaît que dans les romans, cette formule de mariage est toujours vouée à l'échec<sup>119</sup>.

Quelques maigres informations sont données quant au déroulement de la cérémonie du mariage. Seule Calligoné, la demi-sœur de Clitophon que son père a décidé de lui faire épouser, est décrite dans son costume de fiancée :

[Mon père] avait acheté à sa fille sa parure de mariage : un collier de pierres multicolores, une robe avec de l'or là où les autres ont de la pourpre, et pourpre partout ailleurs.

<sup>113</sup> Chariton, *Callirhoé*, II, 11-III, 1.

<sup>114</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, V, 11, 6-14, 4.

<sup>115</sup> Xénophon d'Éphèse, *Les Éphésiaques*, II, 13, 6-8.

<sup>116</sup> Xénophon d'Éphèse, *Les Éphésiaques*, III, 12, 4-6.

<sup>117</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, I, 22, 5-7.

<sup>118</sup> Katzoff, Shaps 2005 mettent cette pratique en parallèle avec celle du divorce qui met également à égalité époux et épouse. Sur l'*ekdosis* des femmes, cf. Katzoff, Shaps 2005, p. 19.

<sup>119</sup> Le fait est relevé par Egger 1994, p. 269.

Les pierres rivalisaient de beauté. Il y avait un rubis qui était une rose de pierre ; près de l'or, une améthyste flamboyait. Au centre se trouvaient trois pierres dont la couleur alternait, mais dont on avait fait une pierre unique, avec une base noire, un corps blanc, subtilement joint au noir, et un sommet couronné de rouge, en contraste avec le blanc. L'ensemble, serti dans l'or, donnait l'impression d'être un œil minéral.

Quant à la robe, sa pourpre n'était pas d'une teinte ordinaire : il s'agissait de la variété qu'avait découvert, selon une légende tyrienne, le chien du berger, et qui sert aujourd'hui encore à teindre le voile d'Aphrodite<sup>120</sup>.

On retrouve la robe de couleur vive de la mariée grecque, une couleur pourpre en l'occurrence qui s'explique par la tradition tyrienne de production de cette teinture encore florissante à l'époque impériale, mais aussi par le goût de l'époque pour une couleur évoquant les généraux victorieux, les rois, les empereurs et leurs épouses. Au lieu d'offrir au regard une broderie de pourpre, la robe est brodée d'or et un collier de pierres précieuses complète le costume. Cette étoffe et ces bijoux précieux sont présentés à la fois comme des marqueurs de statut social et comme une partie de la dot qu'apporte la fiancée. Le voile de la mariée est évoqué par Chariton au sujet de Callirhoé, lorsqu'elle attend, assise en pleurs sur sa couche, le marié qui va lui être amené<sup>121</sup>.

Le rituel du sacrifice accompli par le père de la mariée, et qui doit naturellement précéder le banquet de noces, est offert par Sostratos à son domicile, comme le veut la coutume<sup>122</sup>, puis au bord de la mer à minuit, sur la recommandation d'un oracle. La procession ne peut se dérouler du domicile des parents de la mariée au domicile du marié, les deux fiancés ayant, dans le roman d'Achille Tatius, le même père. Mais cela n'empêche pas que les victimes du sacrifice sont conduites en procession en pleine nuit jusqu'au bord de la mer où doit être accompli le sacrifice et que les femmes de la maison de Sostratos sont autorisées à sortir pour les regarder passer :

Elles sortaient justement pour assister au sacrifice, qui était somptueux. Il y avait des parfums en vastes quantités, il y avait des guirlandes de fleurs multicolores. Les parfums étaient le cinnamome, l'encens et le safran ; les fleurs, le narcisse, la rose et la myrrhe. L'haleine des fleurs rivalisait avec l'odeur des parfums, et le vent qui se levait joignit leur odeur à l'air ambiant : c'était une brise de volupté. Il y avait un grand nombre de victimes de toutes sortes ; parmi elles, toutefois, les bœufs du Nil attiraient tous les regards<sup>123</sup>.

<sup>120</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, II, 11, 2.

<sup>121</sup> Chariton, *Callirhoé*, I, 1, 14.

<sup>122</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, II, 12, 1-3.

<sup>123</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, II, 15, 1-4.

Est prévu sans doute ensuite un grand banquet, mais dont il ne nous est rien dit, le sacrifice étant contrarié par un signe des dieux et reporté au lendemain soir. De même, sacrifices et prières sont évoqués à l'occasion du double mariage final qui unit à Tyr Leucippé et Clitophon, Caligoné et Callisthène<sup>124</sup>. Les « noces pastorales » de Daphnis et Chloé<sup>125</sup>, dont l'originalité est soulignée par Longus, sont décrites de manière plus détaillée :

Comme il faisait beau, Dionysophanès fit disposer devant la grotte des lits faits de feuillages verts, invita tous les villageois à s'étendre et les fit profiter d'un somptueux repas. Étaient présents Lamon et Myrtalé, ainsi que Dryas et Napé, la famille de Dorcon, Philétas et ses enfants, Chromis et Lycénion. Il ne manquait pas même Lampis, qui avait obtenu leur pardon. Bien sûr, avec de tels invités, toutes les animations prenaient un tour rustique et champêtre. L'un chantait des airs que l'on pousse aux moissons, un autre lançait des plaisanteries que l'on fait près des cuves à pressoir. Philétas jouait de la syrinx, Lampis de la flûte, Dryas et Lamon dansaient, Daphnis et Chloé se donnaient de tendres baisers<sup>126</sup>.

La description de la fête pastorale suggère qu'un banquet de mariage citadin aurait comporté également des attractions, probablement des spectacles de danse, de chant et de musique.

Le mariage est immanquablement associé pour les femmes à la nécessité de la procréation d'enfants légitimes. Mélité l'affirme très clairement devant Clitophon, lors de leur voyage en mer, espérant par là le convaincre de consommer leur mariage :

Aphrodite est fille de la mer. Soyons agréables à la déesse nuptiale, en honorant sa mère par notre mariage ! En vérité, je ne vois que des symboles de mariage autour de nous. Suspendu au-dessus de nos têtes, il y a un joug, tendus autour de la vergue, il y a des liens. Quel magnifique présage, ô mon maître ! Une chambre nuptiale sous un joug ! [...] Et regarde, notre chambre est tout près du gouvernail : la Fortune pilote notre mariage ! [...] La brise aussi chantonne doucement dans les cordages... On dirait que les vents prennent leur flûte pour jouer notre hyménée ! Et regarde la grand-voile toute gonflée ; on dirait une femme enceinte ! J'y vois encore un signe favorable : crois-moi, tu vas bientôt être père<sup>127</sup> !

L'accouchement est alors présenté dans toute l'ambivalence d'un rite de passage. Par la douleur qu'il inflige aux femmes, il est l'équivalent de la guerre pour les hommes selon les propres mots de la reine d'Éthiopie Persinna dans les *Éthiopiennes*<sup>128</sup> : « Les douleurs

<sup>124</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, VIII, 19, 3.

<sup>125</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, IV, 37, 1.

<sup>126</sup> Longus, *Daphnis et Chloé*, IV, 38, 1-3.

<sup>127</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, V, 16, 3-6.

<sup>128</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, X, 2, 2.

de l'enfantement figuraient, dans mon rêve, les pénibles luttes de la guerre », propos qui ne manquent pas de rappeler ceux de Médée, héroïne d'Euripide, et le titre de l'excellente étude de Nicole Loraux mettant en parallèle « le lit, la guerre »<sup>129</sup>. Par la gratification qu'il procure, l'enfantement épanouit et embellit la femme, comme le souligne Chariton :

Elle se rétablit vite de ses couches et apparut plus irrésistible, plus majestueuse qu'auparavant, ayant désormais l'éclat d'une femme (γυνή), et non plus celui d'une jeune fille (κόρη)<sup>130</sup>.

L'âge de la γυνή qui suit immédiatement l'âge du γύναιον correspond dans les romans grecs à la maturité du désir sexuel. Que l'on songe ici à Lycénion, Arsacé, Mélité, Démaénété, Kuno : toutes manifestent ouvertement leur désir pour Daphnis, Théagène, Clitophon, Cnémon, Habrocomès, et parfois de manière impérieuse, voire abusive. Le soupçon d'infidélité qui pèse sur cette classe d'âge est si grand qu'il peut aller jusqu'à l'ordalie, comme c'est le cas de Leucippé, Mélité et Chariclée dans les romans d'Achille Tatius et Héliodore. Le fait que le genre même du roman d'amour et d'aventures ait pour objectif d'illustrer la toute-puissance d'Éros sur l'ensemble des êtres (qu'ils soient animaux, humains ou divins) offre une explication simple à la récurrence du thème du désir féminin (dont les jeunes filles ne sont pas exemptes, nous l'avons vu). Il est tout à fait intéressant d'observer que ce désir est considéré par les romanciers comme une donnée factuelle, naturelle, qui n'est en rien frappée du sceau de la pudeur ou de la honte. Dans ce domaine, il n'y a pas de discrimination de genre. En revanche, l'opposition est forte entre femmes grecques et femmes barbares. Arsacé, la sœur du Grand Roi chez Héliodore, est en tout point ce qu'une femme grecque ne doit pas être : orgueilleuse, puissante, ostentatoire, impudique, voluptueuse, jalouse, cruelle<sup>131</sup>. Elle pourrait à elle seule illustrer toutes les facettes de la femme abhorrée des Grecs.

Les femmes d'âge mûr, étant des épouses, sont souvent des mères également. C'est le cas de la plupart des mères des héros et des héroïnes qui sont parfois cependant des femmes âgées, mais qui dans tous les cas suscitent peu d'attention de la part des romanciers : seul leur nom est mentionné et elles n'apparaissent que comme élément du couple parental. Une exception notable : Panthéia, la mère de Leucippé, qui est décrite comme « une grande femme, à la riche robe »<sup>132</sup> et est dotée d'une sorte de personnalité propre.

<sup>129</sup> Euripide, *Médée*, v. 550-551 : « [...] j'aimerais mieux monter trois fois en ligne / que mettre au monde un seul enfant ! ». Sur « le lit, la guerre », cf. Loraux 1981b.

<sup>130</sup> Chariton, *Callirhoé*, III, 8, 3.

<sup>131</sup> Héliodore, *Éthiopiennes*, VII, 2, 1 ; VII, 9, 2, etc.

<sup>132</sup> Achille Tatius, *Leucippé et Clitophon*, I, 4, 1.

Les femmes âgées (γραιῶς le plus souvent) tiennent une place modeste dans les romans grecs. En réalité il peut s'agir de toute femme au-delà de l'âge de cinquante ans<sup>133</sup>, la vieillesse étant associée à l'étape physique de la ménopause. Il s'agit parfois des mères des héros, qui n'ont d'existence que nominative (Thémisto et Évippé chez Xénophon d'Éphèse, Myrtalé et Napè chez Longus), mais aussi d'une prêtresse d'Aphrodite chez Chariton<sup>134</sup>, d'une femme qui loge Hippothoos et Anthia<sup>135</sup>, ou d'une autre qui, en racontant une histoire à Habrocomès, lui donne des informations de première importance concernant Anthia<sup>136</sup>. Chez Héliodore, les deux "vieilles" sont des femmes barbares : la vieille Égyptienne qui prononce des incantations magiques et la vieille esclave d'Arsacé, Cybèle. Ainsi, à côté des figures de "vieillards" comme Philétas dans le roman de Longus, Aigialée chez Xénophon d'Éphèse ou Calasiris dans le roman d'Héliodore, ces rôles féminins restent tout à fait subalternes<sup>137</sup>.

Même les funérailles des femmes trouvent leur description dans les romans grecs. On pensera d'abord à la mort des parents d'Habrocomès et Anthia « accablés par le désespoir et la vieillesse, à bout de forces, [qui] se délivrèrent de la vie » avant la fin du roman<sup>138</sup> et à qui les jeunes héros dressent un tombeau dans la cité d'Éphèse<sup>139</sup>, mais aussi à Callirhoé qui, apparemment morte dans la fleur de l'âge, est conduite en grande pompe à travers la cité de Syracuse jusqu'au caveau familial situé sur un promontoire dominant la mer. Cela correspond *grosso modo* aux deux types de figures féminines que l'on rencontre sur les stèles funéraires, jeunes mariées souvent mortes en couches et femmes d'un âge avancé, louées pour leur descendance.

Peu d'autres sources que le roman grec d'amour et d'aventures livrent à l'historien des portraits de femmes grecques aussi réalistes et aussi précis, ni ne délivrent autant d'informations sur les étapes importantes de leur vie, leurs états d'âme et leurs possibilités d'action dans un monde qui apparaît essentiellement gouverné par les hommes, qu'ils représentent l'ordre établi (la famille, la cité, la religion, les valeurs morales) ou qu'ils soient en rébellion ouverte contre celui-ci. Les femmes, quant à elles, sont toujours

<sup>133</sup> Cf. Bernard 2003.

<sup>134</sup> Chariton, *Callirhoé*, III, 9, 1.

<sup>135</sup> Xénophon d'Éphèse, *Les Éphésiaques*, V, 11, 2.

<sup>136</sup> Xénophon d'Éphèse, *Les Éphésiaques*, III, 9, 4.

<sup>137</sup> Peu présentes dans les sources textuelles, les vieilles femmes présentent d'ordinaire une image variée et contrastée. Cf. Bernard 2003.

<sup>138</sup> Xénophon d'Éphèse, *Les Éphésiaques*, V, 6, 3.

<sup>139</sup> Xénophon d'Éphèse, *Les Éphésiaques*, V, 15, 3.

présentées du côté du maintien de l'ordre social. C'est d'ailleurs en ce sens qu'elles sont éduquées et formées<sup>140</sup>, d'après ce que nous apprennent les romans eux-mêmes.

En conclusion, au terme de cette étude, il apparaît que les romans d'amour et d'aventure de langue grecque mettent en scène une société d'hommes dans laquelle les femmes ne détiennent pas une place plus importante que celle qu'elles devaient détenir en réalité dans les sociétés grecques de l'Orient romain. Tout ce qui peut faire croire à une supériorité ou à une autonomie des femmes est un « effet de genre » induit par l'émergence d'héroïnes exceptionnelles dans l'univers très masculin de la littérature grecque de l'Antiquité. Cependant, le roman grec recèle un certain nombre d'informations sur les femmes dans les sociétés grecques de l'époque impériale. Bien sûr, ce type d'œuvre littéraire ne prétend pas proposer autre chose qu'une représentation de la société et il est difficile de faire la part des choses entre représentations et réalités, discours et pratiques. Mais, en raison de la grande cohérence de cette peinture à travers les deux cents ans d'histoire du monde grec que couvrent les romans, et cela en dépit de la diversité des situations géographiques, on ne peut que se réjouir d'accéder à quelque forme de savoir.

## Bibliographie

- Barrère A., Martucelli D. (2009), *Le roman comme laboratoire. De la connaissance littéraire à l'imagination sociologique*, Villeneuve d'Ascq.
- Bernard N. (2003), « Les femmes âgées au sein de la famille et de la cité classique », dans B. Bakhouché (éd.), *L'ancienneté chez les Anciens. La vieillesse dans les sociétés antiques, Grèce et Rome*, Montpellier, p. 43-60.
- Bielman A. (2002), *Femmes en public dans le monde hellénistique (IV<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.)*, Paris.
- Boehringer S., Sebillotte Cuchet V. (dir.) (2013), *Des femmes en action. L'individu et la fonction en Grèce ancienne*, Athènes-Paris (*Métis* Hors-série).
- Borgogno A. (1971), « Menandro in Caritone », *Rivista di Filologia e di Istruzione Classica*, 99, p. 257-268.
- Bremen R. van (1996), *The Limits of Participation: Women and Civic Life in the Greek East in the Hellenistic and Roman Periods*, Amsterdam.
- Brethes R., Guez J.-P. (2016), *Romans grecs et latins*, Paris.
- Brethes R. (2007), *De l'idéalisme au réalisme. Une étude du comique dans le roman grec*, Salerne.

---

<sup>140</sup> Lalanne 2006, p. 224-232.

- Bruit Zaidmann L., Houbre G., Klapisch-Züber C., Schmitt-Pantel P. (2001), *Le corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours*, Paris.
- Dasen V. (2015), *Le Sourire d'Omphale. Maternité et petite enfance dans l'Antiquité*, Rennes.
- Egger B. (1994), « Women and Marriage in the Greek Novels », dans J. Tatum (éd.), *The Search for the Greek Novel*, Baltimore, p. 260-280.
- Egger B. (1990), *Women in the Greek Novel: Constructing the Feminine*, PhD, thèse inédite University of California, Irvine.
- Evans-Grubbs J. (1989), « Abduction Marriage in Antiquity », *Journal of Roman Studies*, 79, p. 59-83.
- Foucault M. (1984), *Histoire de la sexualité*, III, *Le souci de soi*, Paris.
- Gernet L. (1948), « La notion mythique de la valeur en Grèce », *Journal de Psychologie*, XVI, p. 415-462 [repris dans *Anthropologie de la Grèce antique*, Paris, 1968].
- Haynes K. (2003), *Fashioning the Feminine in the Greek Novel*, Londres-New York.
- Katzoff R., Schaps D. (2005), *Law in the Documents of the Judaean Desert*, Leyde.
- Konstan D. (1994), *Sexual Symmetry. Love in the Ancient Novel and Related Genres*, Princeton.
- Lalanne S. (2017), « Le témoignage de Chariton d'Aphrodisias sur la pratique civique des honneurs », dans A. Heller, O. van Nijf, *The Politics of Honour in the Greek Cities of the Roman Empire*, Leyde-Bostaon, p. 149-181.
- Lalanne S. (2007), « Le roman grec, une histoire de genre », dans V. Sebillotte Cuchet, N. Ernoult (éds), *Problèmes du genre en Grèce ancienne*, Paris, p. 185-196.
- Lalanne S. (2006), *Une éducation grecque. Rites de passage et construction des genres dans le roman grec ancien*, Paris.
- Lateiner D. (1997), « Abduction Marriage In Heliodorus' *Aethiopica* », *Greek, Roman and Byzantine Studies*, 38, p. 409-439.
- Lebdiri D. (2015), *La religion dans le roman grec ancien*, thèse de doctorat inédite, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.
- Liviabella Furiani P. (1989), « Di Donna in Donna. "Elementi Femministi" nel Romanzo Greco d'Amore », dans P. Liviabella Furiani, A. Scarcella (éd.), *Piccolo Mondo Antico*, Pérouse, p. 43-106.
- Loraux N. (1981a), « L'acropole comique », dans *Les enfants d'Athéna*, Paris, p. 158-196.
- Loraux N. (1981b), « Le lit, la guerre », *L'Homme*, 21/1, p. 37-67.
- Mano S. (2013), « La servante dans le monde romain : une figure oubliée », *Pallas*, 90, p. 311-334 [mis en ligne le 13 mars 2014, URL : <http://pallas.revues.org/1045>].
- Morizot Y. (2004), « Offrandes à Artémis pour une naissance. Autour du relief d'Achinos », dans V. Dasen (éd.), *Naissance et petite enfance dans l'Antiquité*, Fribourg-Göttingen, p. 159-170.



- Pernot L. (1989), « Chariclée la sirène », dans M.-F. Baslez, P. Hoffmann, M. Trédé (éds), *Le monde du roman grec*, Paris, p. 43-51.
- Perry B. E. (1967), *The Ancient Romances. A Literary-Historical Account of their Origins*, Berkeley-Los Angeles.
- Polignac F. (de) (1995), *La naissance de la cité grecque*, Paris [éd. revue et mise à jour].
- Pomeroy S. B. (1983), « Infanticide in Hellenistic Greece », dans A. Cameron, A. Kuhrt (éds), *Images of Women in Antiquity*, Beckenham, p. 207-219.
- Pont A.-V. (2010), *Orner la cité. Enjeux culturels et politiques du paysage urbain dans l'Asie Mineure gréco-romaine*, Bordeaux.
- Rosivach V. J. (1998), *When a Young Man Falls in Love. The Sexual Exploitation of Women in New Comedy*, Londres-New York.
- Schmitt Pantel P. (1997), « Femmes meurtrières et hommes séducteurs : de la construction de la violence en Grèce ancienne », dans A. Farge, C. Dauphin (éds), *De la violence et des femmes*, Paris, p. 19-31 [repris dans *Aithra et Pandora*, Paris, 2009, p. 167-177].
- Schmitt Pantel P. (1994-1995), « Autour d'une anthropologie des sexes. À propos de la femme sans nom d'Ischomaque », dans *La Grèce ancienne et l'anthropologie de l'antiquité*, Athènes-Paris (*Métis IX-X*), p. 299-305 [repris dans *Aithra et Pandora*, Paris, 2009, p. 15-19].
- Van Nijf O. (2013), « Affective Politics: the Emotional Regime in the Imperial Greek City », dans A. Chaniotis, P. Ducrey (éds), *Unveiling Emotions, II, Emotions in Greece and Rome: Texts, Images, Material Culture*, Stuttgart, p. 351-368.
- Winkler J.-J. (1990), « The Education of Chloe: Hidden Injuries of Sex », dans *The Constraints of Desire: the Anthropology of Sex and Gender in Ancient Greece*, Londres-New York, p. 101-126 [trad. fr. *Désir et contraintes en Grèce ancienne*, p. 199-243].